

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le " Bulletin " est mensuel.—Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada.....	\$1.00
Pour les Etats-Unis.....	1.50 (en or)
Pour l'Etranger.....	2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal,
à M. H. A. PLAMONDON, 10, Rue St. Jacques, Montréal.

UNION - ALLET.

OFFICIERS EN CHARGE POUR L'ANNÉE 1877-78.

Président-Général.....	MM. EMMANUEL TASSE.
Vice-Président-Général.....	ADOLPHE MARTIN.
Trésorier.....	H. A. PLAMONDON.
Secrétaire.....	L. FORGET.
Assistant-Secrétaire.....	M. J. E. CHAGNON.
Aumônier.....	M. le Chanoine E. MOREAU.

CONSEILLERS.

MM. ALF. PRENDEHGAST, ALF. LAROCQUE, NAP. RENAUD,
Z. LACHAPELLE, S. BOYER, E. HÉBERT, T. LABELLE,
C. ROY.

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

Montréal.....	MM. C. CARON.
Québec.....	G. T. DUSSEAUT.
Trois-Rivières.....	JOS. BEAUCHAINE.
Ottawa.....	J. C TACHÉ.
St. Hyacinthe.....	A. PELOQUIN.
Rimouski.....	JAS. PINEAULT.
Manitoba.....	H. MARTINEAU.
Piopolis.....	CHS. LANGLAIS.

LE " CRUSADER ",

Organe de la Ligue de St. Sébastien.

LONDRES ET DUBLIN.

Abonnement pour le Canada (y compris frais de poste) - - - - \$2.00.
Prière d'adresser: nom, prénom et adresse avec le montant de l'abonnement au soussigné qui est autorisé à représenter la Ligue en la Puissance du Canada.

ALF. LAROCQUE,
Chev. de Pie IX.

An No. 291 rue Dorchester, Montréal.

" THE CRUSADER ",

Devoted to the Restoration of the temporal power of the Pope,
issued by the League of St. Sebastian.

LONDON AND DUBLIN.

Per annum (for the Dominion prepaid) - - - - - \$2.00.
Please send name and address to undersigned who is authorized to represent the League in the Dominion.

ALF. LAROCQUE,
Knight Pius IX.

Address, 291 Dorchester St., Montreal.

PRESSE ZOUAVE.

- Le Crusader* (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.
La Croix, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles.
La Fedelta, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.
La Vraie France, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.
Journal des Trois-Rivières, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.
Il Fidele, (Italie) Hebdomadaire, abonnement, 4 lire par année, frais de port en sus; se publie à Lucques, Via S. Chiara, N. 439.
De Kruisvaan, organe des Zouaves Hollandais, paraît tous les Samedis; abonnement 3 florins par an, port non compris, se publie à Vught, Hollande.

IMPRIMERIE LITURGIQUE

DE ST. JEAN L'ÉVANGELISTE

DESLÉE, LEFEBVRE & CIE., EDITEURS

Avenue du Maire, Tournay (Belgique.)

" JOURNAL DES TROIS-RIVIERES "

Journal Catholique,

GEDEON DESILETS

REDACTEUR-PROPRIETAIRE

Bi-hebdomadaire; se publie aux Trois-Rivières,
abonnement, \$3.00.

" NOS CROISÉS "

ou

*Histoire anecdotique de l'expédition des Volontaires
Canadiens à Rome.*

POUR LA DEFENSE DE L'EGLISE

chez

FABRE ET GRAVEL, LIBRAIRES EDITEURS

No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal.

N. J. PINAULT, M.D.

OSSEO

MINNESOTA, . E. U

“Aime Dieu et va ton chemin”



Bulletin de l'Union-Allet

VOL. V.

MONTRÉAL, 26 MARS 1878.

No 6.

SOMMAIRE.

- | | |
|--|--------------------------|
| 1. MORT ET FUNÉRAILLES DE PIE IX. | 5. OFFICIEL. |
| 2. DE LA SOUVERAINETÉ TEMPORELLE.—(Suite). | 6. ECHOS DE ROME. |
| 3. LETTRE DE M. DROLET. | 7. NAISSANCE ET MARIAGE. |
| 4. CORRESPONDANCE DE ROME. | 8. ANNONCES. |

MORT ET FUNÉRAILLES DE PIE IX.

Rien n'intéresse sur le compte d'une personne qui nous fut chère comme les circonstances qui ont accompagné ses derniers instants; le moindre détail, dans ces heures suprêmes, revêt de l'intérêt et de l'importance.

Nos lecteurs nous sauront donc gré de leur procurer aujourd'hui, à l'exclusion de toute autre matière, des détails un peu circonstanciés sur les dernières heures, la mort, les funérailles, etc., de notre si regretté Pontife Pie IX.

Ces particularités ont été puisées aux meilleures sources et nous en garantissons l'exactitude.

La mort de Pie IX.—La maladie du Saint-Père a paru soudaine. Mais la divine miséricorde avait préparé ce grand Pape à une mort sainte et paisible. Le jour de la Purification de la Sainte Vierge, Pie IX avait eu l'ineffable consolation de célébrer encore la sainte Messe, et de solenniser le soixante-quatrième anniversaire de sa première communion; il redisait ce jour-là, avec le vieillard Siméon, le cantique de la liturgie: “Seigneur, c'est maintenant que vous laisserez aller votre serviteur rempli de votre paix, selon votre parole, parce que mes yeux ont vu le salut, la Lumière qui éclairera les nations.”

Dans la soirée du 6 février, le Pape a été pris d'un accès de fièvre qui, dès le principe, s'est déclarée avec une violence extrême. C'était la fièvre de réabsorption, compliquée d'une affluence des humeurs vers la poitrine. Depuis deux jours, les jambes s'étaient dégonflées, les plaies ne donnaient plus d'écoulement aux humeurs, et, bien que le Pape en ressentit comme une espèce de bien-être et une grande facilité à se tenir debout, les médecins en étaient alarmés, et prévoyaient une complication prochaine.

Dans la nuit du 6 au 7, le Pape est tombé dans une torpeur mortelle, qui a présenté tous les caractères d'u-

ne véritable syncope. Vers le matin, il a recouvré l'usage de ses sens, et, aussitôt, comprenant lui-même la gravité de son état, il a demandé qu'on fit venir son propre sacriste, Mgr. Marinelli, auquel il s'est confessé. A neuf heures, Mgr. Marinelli a administré au Pape, le St. Viatique et l'Extrême-Onction.

En même temps, on exposait le Saint-Sacrement dans la basilique vaticane et dans les principales églises de Rome, selon l'usage en pareil cas, et l'on récitait les prières spéciales *Pro Papa infirmo*. Sur l'avis urgent de l'Éminentissime cardinal Siméoni, tous les membres du Sacré Collège, ainsi que les ambassadeurs et les ministres accrédités auprès du Saint-Siège, s'étaient rendus au Vatican. Un grand nombre de patriciens romains, de prélats, d'anciens militaires et employés, remplissaient les appartements pontificaux, et se pressaient jusque sur les escaliers et dans la vaste cour de Saint-Damase.

Toutes ces personnes offraient, pour ainsi parler, l'image même de la douleur. La consternation de leur âme se lisait sur leurs traits; les uns sanglotaient, et les autres restaient absorbés dans la prière. Seul, le Pape était calme; ses yeux demeuraient fixés sur le Christ, que lui présentait le cardinal Bilio. Tandis que le Cardinal lui suggérait d'invoquer les saints noms de Jésus et de Marie, Pie IX a élevé, à plusieurs reprises, ses bras affaiblis, et l'on a vu dans tout son être comme un indicible tressaillement de piété.

A midi, le Saint-Père, qui conservait encore l'usage de ses facultés, a pris entre ses mains le Crucifix, et, avec une émotion attendrissante, il a donné à l'assistance la bénédiction apostolique. Un peu plus tard, à la demande du cardinal Bilio, le Pape a donné encore une bénédiction spéciale au Sacré Collège.

Cependant, les symptômes de l'agonie se manifestaient déjà: le corps était refroidi et les extrémités devenaient livides; la respiration, très pénible depuis le matin, était entreconpée par le râle de la mort. Alors, le sacriste,

Mgr. Marinelli, a appliqué au Souverain-Pontife les indulgences du Carmel. Vers trois heures, le cardinal Bilio, en sa qualité de grand-pénitencier, a commencé la prière des agonisants. Par intervalles, le Saint-Père faisait encore signe de comprendre et de vouloir s'unir aux prières des assistants. Comme le Cardinal prononçait la formule de contrition, Pie IX, recueillant ses forces, a répété dévotement les paroles : *Avec votre sainte grâce...* et, à cette autre parole : *Proficiscere*, " Partez, âme chrétienne, " il a répondu : " Oui ! *Proficiscere...*

L'agonie a duré ainsi deux longues heures. " Ici, dit l'*Observatore romano*, la force nous manque pour décrire le spectacle déchirant qu'ont présenté ces salles du Vatican, toutes remplies de la présence du Saint-Pontife, spectatrices muettes de ses douleurs, témoins de ses ardeutes et quotidiennes prières. Il ne semblait pas possible qu'une aussi grande vie fût sur le point de s'éteindre.

" Les plus saintes paroles de consolation étaient prononcées au chevet du Saint Père par les cardinaux qui l'assistaient. Les prières succédaient aux prières, et tout le trésor des divines miséricordes étaient en faveur du Père bien-aimé qui allait laisser, ici-bas, ses enfants dans la désolation.

" ...A cinq heures et demie, le cardinal Bilio commençait à reciter les mystères douloureux du Rosaire, aux quels répondaient, pleins d'angoisse, tous les assistants. Mais, à la quatrième dizaine, ceux qui se trouvaient plus près du lit du Pontife se lèvent tout-à-coup ; le râle est sur le point de cesser ; la dernière larme brille dans les yeux désormais éteints du Père commun des fidèles : les paroles de l'absolution, répétées à haute voix, sont accompagnées du lent battement de l'horloge, qui marque l'heure de la Salutation Angélique. A ce doux son, qui paraît être l'invitation de Celle que Pie IX a proclamée Immaculée, la belle âme du Pontife s'envole avec son dernier soupir !... "

Le matin même du jour de la mort, comme le cardinal vicaire, l'Eminentissime Monaco La Valletta, disait au Pape qu'on allait faire, dans toutes les églises, des prières publiques, pour obtenir sa guérison, Sa Sainteté répondit : " Pourquoi donc, mon cher cardinal, vous opposeriez-vous à ce que je m'envole au ciel ? " C'était l'écho de la grande parole de l'Apôtre : *Cupio dissolvi et esse cum Christo !* Ce trait est l'exacte expression de la sérénité d'âme, de la résignation admirable, ou plutôt du véhément désir avec lequel Notre Saint-Père le Pape est entré dans l'éternelle paix des justes.

Cet exemple, le dernier qu'il nous ait donné, nous devons le recevoir comme le testament de Pie IX et y conformer notre conduite. Quelle que soit l'immensité de notre douleur, sachons nous-écrier nous aussi : *Que la volonté de Dieu soit faite !*

- **Les novendiales.**—Il est de règle canonique que le Sacré-Collège laisse passer dix jours après la mort du Pape, pour attendre les cardinaux étrangers et pour se réunir en conclave. Dès le lendemain de la mort, commencent les *novendiales* ou les neuf jours d'obsèques solennelles pour le défunt Pontife. Cette fois encore, le service funèbre s'est accompli, pendant les six premiers

jours, dans la basilique de Saint-Pierre. Pendant trois jours, à partir de vendredi, 15, les obsèques ont lieu à la chapelle Sixtine, dans le palais même du Vatican, avec l'intervention du Sacré-Collège, des prélats et personnages de la cour et des membres du corps diplomatique.

L'exposition de la dépouille mortelle de Pie IX et le maintien de l'ordre à Rome.—Le samedi soir 9 Février la dépouille mortelle du Souverain-Pontife, après avoir été embaumée, a été transportée dans la chapelle du Saint-Sacrement de la basilique vaticane, où elle est restée exposée, depuis dimanche matin jusqu'à mercredi soir, à la vénération publique. La grille de la chapelle du Saint-Sacrement était fermée, mais le corps du Pontife était tourné vers le peuple et les pieds touchaient la grille, de sorte que l'on pouvait s'approcher pour les baiser. Or, tant que l'exposition a duré, il y a eu, à toutes les heures du jour, une telle affluence de fidèles, que les clercs chargés de l'ordre intérieur ne suffisaient plus à contenir la foule, il a fallu appeler des gardes et des soldats italiens qui, formant une double haie pour l'entrée et pour la sortie, sont enfin parvenus à régler la circulation.

D'autres gardes, en grand nombre, stationnent constamment sur la place Saint-Pierre et aux abords du Vatican. Des patrouilles de gendarmes à cheval parcourent la route qui longe le palais apostolique et les jardins du Vatican, depuis la porte Angelica jusqu'à la porte Cavallegieri. Enfin des renforts de troupes (huit renforts de ligne et les élèves carabinieri) vinrent aussi à Rome, pour faire le service d'ordre pendant le Conclave.

Ainsi, la Providence a voulu que le gouvernement italien se trouvât engagé et par des promesses formelles et par des considérations politiques, à faire respecter la pleine liberté du Sacré-Collège. Surpris, tout-à-coup, par l'annonce presque soudaine de la mort de Pie IX, menacés de complications très graves, dans le cas où, violant leur loi de garanties, ils auraient entravé la liberté du Sacré-Collège, interpellés à la fois par plusieurs puissances étrangères, les hommes du Quirinal, ceux-là mêmes qui étaient venus à Rome dans le but avoué de frapper le catholicisme au cœur, se trouvent réduits à se constituer les gardiens du Conclave.

Et d'abord, ils ont gardé la dépouille mortelle de Pie IX. Ils y ont fait placer leurs soldats, comme autrefois Pilate auprès du tombeau de Jésus-Christ. La ressemblance a été complète ; le saint captif du Vatican est resté, même après sa mort, entre les mains de ses geôliers. C'était la première fois, depuis 1870, que les troupes italiennes entraient, en tenue de service, dans la basilique vaticane, et, il faut le reconnaître, elles y ont maintenu un ordre parfait ; mais quel spectacle elles ont vu se dérouler sous leurs yeux ! Depuis le dimanche, c'a été un pèlerinage incessant de fidèles de toutes les conditions, qui sont allés rendre un dernier hommage de leur piété filiale au Pontife qu'ils ont tant aimé.

" Je reviens de Saint-Pierre, écrit le 12 février, un correspondant de la *Défence*. Une foule énorme arrivait par le pont Saint-Ange, se répand dans la place des Rusticucci et se rassemblait par groupes nombreux l'immense place entourée

par les colonnades par-dessus lesquelles à droite on voit se dresser de biais la masse rectangulaire du Vatican. Quatre fenêtres du palais pontifical sont soigneusement fermées. C'était là que vivait Pie IX.

"Pour entrer dans la basilique, il faut prendre la file et passer entre deux haies des soldats italiens. La haie se continue dans l'église. On se sent porté par la foule. Femmes, enfants, hommes, vieillards, prêtres, militaires, riches, pauvres, costumes modernes, costumes italiens de toutes les couleurs, la foule est bigarrée et remuante comme on la voit dans des grands pèlerinages d'Italie. A mesure que l'on avance dans le temple, toujours entre les soldats qui forment la haie, on distingue dans une demi-obscurité quelques lumières. Le silence se fait un peu. Les uns se soulèvent sur la pointe des pieds. Entre le mouvement des têtes, j'aperçois une grande grille fermée, et, à travers la grille, une grande mitre en drap d'or sous laquelle, avançant peu à peu avec la foule, je vois enfin la figure calme, sereine, très-rajeunie de Pie IX. Il est là, étendu, les pieds touchant la grille. Un vêtement rouge le recouvre. Deux gardes nobles sont à côté de la dépouille vénérée, en dedans de la grille. En dehors de la grille, des gardes italiens empêchent la foule de s'approcher trop près et de déchirer les vêtements du Pape. Des officiers de police pressent la foule afin qu'on ne stationne pas et qu'on n'empêche pas ceux qui veulent voir à leur tour. *Camina!* (ce qui équivaut au fameux "circulez" de Paris) : nous sommes obligés de passer sans avoir même le temps de nous agenouiller. Mais il faut reconnaître que la hâte imposée par la police est une mesure de réelle nécessité. En effet, à chaque instant, la foule grossit et se renouvelle. Ceux qui se plaignent de ne pas voir, à Rome, des costumes pittoresques, ont eu tort de ne pas venir en ce moment. On dirait que toute la campagne romaine a voulu dire à Pie IX un dernier adieu.

"Que dirai-je de l'impression qui domine tout ce monde? L'attitude est bonne, respectueuse, pieuse même; mais je vois de l'affection plus que de la tristesse. Je retrouve ce calme étonnant qui donne au peuple romain une sorte de majesté instinctive. Et ce calme existe presque partout, dans tous les partis italiens, sauf, peut-être, parmi les républicains, qui sont obligés de faire du bruit pour paraître nombreux."

"Une correspondance adressée, le 12, au *Journal des Débats*, rend aussi témoignage de l'empressement de la foule :

"Depuis trois jours, dit cette correspondance, la basilique de Saint Pierre est envahie par la foule qui va visiter le corps de Pie IX exposé dans la chapelle du Saint-Sacrement. L'affluence dépasse tout ce qu'on peut imaginer. On commence à former la queue dès trois heures du matin, quoiqu'on ne pénètre dans l'église qu'à sept heures, et tout le monde ne réussit pas à entrer, bien qu'on ne ferme les portes qu'à quatre heures de l'après-midi.

"Aujourd'hui, les paysans de la campagne romaine sont arrivés en masse avec leurs femmes et leurs enfants, revêtus de leurs plus beaux atours. Afin d'activer la circulation, on ne permet plus de baiser les pieds du Pontife comme on le faisait le premier jour. Les gardes nobles montent la garde autour du corps; il y en a constamment trois de chaque côté."

La cérémonie de l'inhumation.—L'exposition du corps du Souverain Pontife Pie IX s'est terminée le 13 au soir, et, aussitôt que les portes de la basilique vaticane ont été fermées, on a procédé à la cérémonie douloureuse de l'inhumation. A 6 heures, les Eminentissimes cardinaux, qui se trouvaient réunis au Vatican, dans la salle du Consistoire, sont descendus, par un escalier intérieur,

dans la chapelle du Saint-Sacrement de la basilique vaticane, où reposait encore la dépouille mortelle du bien-aimé Pontife.

Tous les cardinaux se sont prosternés auprès, et, voulant donner un dernier témoignage de leur affection envers l'auguste défunt, ils ont embrassé pieusement ses mains et ses pieds. Bientôt sont arrivés, processionnellement les chanoines de la basilique, suivis de Mgr. Folicaldi, archevêque d'Ephèse, qui portait la mitre blanche et la chape noire du grand deuil papal. Sa Grandeur s'est approchée du corps vénéré de Pie IX et, après l'avoir aspergé d'eau bénite, elle a entonné le *Miserere*, qui a été continué par les chantres de la chapelle Giulia, sous la direction de maestro Meluzzi. En même temps, se formait le cortège funèbre. Le séminaire du Vatican marchait en tête, précédé de la croix. Venait ensuite le Chapitre de la basilique et le cardinal-archiprêtre de Saint-Pierre, l'Eminentissime Borroméo. Aussitôt après, les gardes nobles, les gardes-suisse; plusieurs confréries pieuses entouraient la bière, que portaient les clercs et les massiers de la basilique. La dépouille mortelle de Pie IX était suivie de tous les personnages de la cour pontificale, depuis les camériers d'honneur et des prélats jusqu'aux princes de l'Eglise. Un détachement de la garde palatine terminait l'émouvant cortège..., vraiment émouvant par la psalmodie funèbre des chantres, par l'aspect majestueux du temple, mais surtout par la présence du Pontife inanimé, et sur lequel tous les assistants versaient des larmes inconsolables.

Après avoir passé devant la statue de bronze de saint Pierre et devant son glorieux tombeau, le cortège est entré dans la chapelle du chœur, tandis que les chantres entonnaient le verset : *In paradysum*, et le psaume : *Sicut cervus ad fontes aquarum*.

Dans la tribune située vis-à-vis de celle des chantres, avaient pris place les membres du corps diplomatique et les personnes de leurs familles, tous en grand deuil.

Le chant du psaume terminé, Mgr. Folicaldi a récité les longues et touchantes prières du rituel pontifical. Alors, le majordome des palais apostoliques, Mgr. Ricci-Paraccini, en proie à une indécible émotion et ne pouvant plus retenir ses sanglots, s'est approché du corps vénéré de Pie IX, qu'il a couvert à jamais du suaire blanc. Un second linceul de soie rouge a été placé sur le corps par le grand maître de cérémonies, Mgr. Martinucci. Le Pape était encore revêtu des ornements pontificaux, et c'est ainsi qu'il a été déposé dans un premier cercueil en bois de pin. Tout auprès du corps, et dans ce premier cercueil on a placé trois bourses contenant trente-deux médailles en or, trente deux en argent, et autant en bronze, comme un perpétuel souvenir des trente-deux années du pontifical de Pie IX.

Sur un parchemin, qui a été aussi déposé près du corps du Pontife, étaient décrits les faits les plus remarquables de son règne. Le premier cercueil a été vissé et placé dans un deuxième cercueil en plomb, et le tout dans une troisième caisse en bois de noyer.

Après la déposition dans le triple cercueil, a eu lieu l'inhumation. Les chantres ont commencé le psaume. *Benedictus Dominus Deus Israël*, et, en même temps, le

cortège s'est dirigé vers la chapelle du Baptistère, auprès de laquelle se trouve l'urne où avaient reposé, jusqu'ici, les restes mortels de Grégoire XVI.

C'est l'usage, en effet, que les Pontifes romains s'attendent l'un l'autre dans le tombeau, de même qu'ils se succèdent l'un à l'autre sur la Chaire de l'indéfectible vérité. Le Pape défunt reste, d'ordinaire, dans l'urne provisoire dont je viens de parler, jusqu'à la mort de son successeur. Alors, on le transporte là où doit être élevé le monument définitif.

Le Testament de Pie IX. — C'est dans la soirée du 15 février que S. Em. le cardinal camerlingue a convoqué les parents du Pape défunt et a fait procéder à la lecture de ses dispositions testamentaires. Elle étaient écrites de la propre main de Pie IX sur plusieurs feuilles liées par un cordon de soie et datées de 1875, avec quelques codicilles postérieurs.

Voici comment le saint Pontife règle lui-même ce qui regarde sa sépulture :

“ Mon corps sera enseveli dans l'église de Saint-Laurent-hors-des-murs, sous le petit arc que surmonte ce que l'on appelle le gril, c'est-à-dire la pierre sur laquelle on voit encore les taches imprimées par le martyr de l'illustre lévite. Les dépenses pour le monument ne devront pas dépasser quatre cents écus.

Voici, encore rédigée par le Pape, l'inscription qui doit être gravée sur ce modeste tombeau :

OSSA ET CINERES PII P. IX
SUM. PONT. VIXIT ANN...
IN PONTIFICATV AN...
ORATE PRO EO

Enfin, Sa Sainteté dispose que les armoiries, dont le monument doit être surmonté, seront une tête de mort.

Quelles sublimes pensées, dit avec raison l'*Osservatore romano*, quels profonds enseignements contenus dans ces dernières dispositions !

Cet homme, qui a été le plus grand de son époque et qui a excité l'admiration du monde par la sainteté de sa vie, par la fermeté, par la charité et la magnificence dont il a été un admirable modèle, devait, après sa mort, étonner encore le monde par sa sublime humilité.

Parmi les autres dispositions du testament, la *Voce Della Verità* nous fait connaître les suivantes :

“ A S. A. R. le comte de Chambord, la Madone dite du Destin, en mosaïque.

“ A S. A. R. la duchesse veuve de Modène, une Madone en Mosaïque.

“ A la reine Isabella d'Espagne, le crucifix de Lucques.

“ En signe de paternelle bienveillance, je laisse à S. M. le roi de Naples un groupe en argent représentant la Sainte Famille.

“ A S. A. I. et R. le grand-duc de Toscane, une Madone, copie de Raphaël, avec cadre en argent.

“ A S. A. R. le duc de Parme, une grande miniature *Finite parvulos*.

“ A S. A. R. don Alphonse de Bourbon, ancien zouave pontifical, une nacre de perle représentant la Résurrection.

“ A S. A. la princesse de Thurn-et-Taxis, un crucifix en argent orné de diamants et avec deux petits anges ayant en main le deux symboles de la Passion et avec des reliques de bois sacré.”

DE LA SOUVERAINETE TEMPORELLE DU PAPE (1).

(Suite.)

L'Eglise existait donc, dans la réalité, dès l'origine de l'humanité. C'était l'Eglise de la justice originelle, ou simplement l'Eglise originelle.

On pourrait se demander si l'Eglise originelle était l'Eglise du Christ, cette Eglise dont Jésus-Christ est le fondement, le chef, la tête, le roi, le suprême législateur ? — D'abord, c'est un dogme de foi défini par le saint Concile de Trente (2), que nul homme ne peut être justifié que par la grâce divine de Jésus-Christ. Bien que cette définition du Concile se rapporte directement à l'état de déchéance, cependant, dit l'auteur que nous venons de citer, comme ses termes sont généraux, on doit aussi les rapporter à l'état de justice originelle dans lequel Adam fut créé.

C'est d'ailleurs une opinion soutenue par des théologiens d'une grande autorité, entre autres par Suarez, que la grâce de Jésus-Christ est le principe de la sanctification, non-seulement de l'homme avant sa chute, mais aussi des anges ; et que, quand bien même l'homme n'eût point péché, le Verbe divin se serait cependant incarné.

De plus, le catéchisme du Concile de Trente enseigne que, par l'union admirable de la nature divine et de la nature humaine, Jésus-Christ a mérité que, lors même qu'il ne fût point mort pour nous, il eût cependant été constitué le Seigneur de toutes les créatures (3). Enfin l'apôtre St. Paul, toujours dans son langage explicite, dit : “ Nous sommes l'ouvrage de ses mains, créés en Jésus-Christ pour les bonnes œuvres que Dieu nous a préparées, afin que nous marchions en elles ” (4). Si donc la foi nous enseigne, d'un côté, que l'homme fut créé dans l'état de grâce, et, de l'autre, qu'il fut créé en Jésus-Christ, il devient hors de doute que la grâce originelle était la grâce de Jésus-Christ, et que par conséquent l'Eglise originelle était réellement l'Eglise de Jésus-Christ.

Indépendamment de cette dernière conclusion, que l'on pourrait peut-être encore trouver sujette à contestation, il n'en demeure pas moins bien établi que l'Eglise de Dieu, société divine-humaine, existait dès l'origine de l'humanité, avant la création de la famille et des autres sociétés de l'ordre naturel, et qu'elle leur est, par conséquent, antérieure à toutes.

Nous ne croyons pas être entré inutilement dans ces considérations théologiques, qui suffiront à donner au lecteur une idée exacte de l'Eglise dans son existence primitive, et de son ancienneté dans le monde.

C'est dans l'Eglise que Dieu créa la société conjugale, pour la développer dans ses membres. C'est donc pour l'Eglise et à cause d'elle qu'est créée cette première so-

(1) Voir les nos. de décembre et janvier du *Bulletin*.

(2) Session VI, canons 1 et 2.

(3) 1^{re} partie, chap. VIII.

(4) Ephes. II, 10.

ciété de l'ordre naturel. A plus forte raison en sera-t-il ainsi de la société civile, lorsque la multiplication des familles nécessitera la création d'une association entre les diverses familles.

Cependant la révolte de l'homme contre l'autorité divine brisera bientôt l'alliance établie entre Dieu et lui. L'Eglise originelle est anéantie. Il devient nécessaire, ou que l'homme séparé de Dieu périsse pour l'éternité, ou que Dieu, par son action immédiate et toute-puissante, rétablisse la société divine-humaine, et reconstitue l'Eglise. Il avait créé l'Eglise originelle par son Verbe créateur ; il va restaurer cette Eglise détruite par son Verbe régénérateur et Sauveur. Car la foi nous enseigne que Dieu, qui ne voulait pas que son Eglise cessât d'exister sur la terre, la rétablit aussitôt après la chute, en la fondant sur la même base mais par de nouveaux moyens, c'est-à-dire sur la promesse de la venue du Verbe en qualité de Rédempteur.

C'est donc au sein de l'Eglise restaurée que naissent Caïn, Abel et tous les enfants d'Adam.

Par suite de la chute originelle, l'empire de Satan ne disparaîtra pas complètement de la terre. Dieu a rétabli son Eglise, Satan établira aussi la sienne, en y constituant pour premier chef le premier fratricide. Ceux des enfants d'Adam qui demeurent fidèles à l'alliance avec Dieu et vivent au sein de l'Eglise par leur obéissance à l'autorité déposée entre les mains des patriarches, s'appellent les enfants de Dieu. C'est l'Eglise dans la première période de sa restauration après la chute du premier homme. La race des infidèles se nomme les enfants des hommes.

Les Saintes Ecritures sont remplies de textes montrant l'autorité pontificale en Seth, Enos et les patriarches qui leur ont succédé.

“ L'autorité d'Adam et de ses successeurs jusqu'à Noé, dit avec raison Maupied (1), renferma les deux pouvoirs, celui de l'ordre naturel et celui de l'ordre surnaturel. Cela n'a pas besoin d'aucune démonstration. le contraire ne pouvant être soupçonné ni appuyé d'aucun indice.”

Les enfants de Dieu se rapprochent des enfants des hommes et s'unissent avec eux, et l'esprit du mal en fait son bénéfice. En effet, du mélange des deux sociétés, nous dit la Genèse, sortent des hommes méchants et forts, qui étendent leur domination tyrannique sur les fidèles. Ils oppriment l'Eglise ; ils y sèment le mépris des lois de Dieu et l'amour de la liberté du mal, l'amour de la licence, ainsi que les impies l'ont toujours fait depuis, et surtout dans les temps modernes ; et bientôt la corruption devient générale. La lutte entre l'Eglise de Dieu et l'Eglise de Satan tourne à l'avantage de Satan. Mais Dieu veille sur son Eglise, comme il a toujours veillé sur elle. Il ne veut pas qu'elle périsse. Dans le danger où elle se trouve, il intervient lui-même dans la lutte, et sauve son Eglise en détruisant le genre humain : nouvelle preuve manifeste que c'est pour elle que le monde fut créé. “ Par le déluge, ” dit l'Auteur que nous avons déjà cité (1). “ Dieu sauva son Eglise pour laquelle

“ il avait créé le monde ... Il faisait comprendre quelle est l'énormité du crime de ceux qui se révoltent contre l'autorité divine de l'Eglise, qui veulent la dominer et la corrompre, et se substituer ainsi à la place de Dieu. “ Mais l'Eglise, fidèle et ferme dans la foi, ne périt pas, à cause de sa fidélité et de son obéissance à la loi de Dieu, ainsi que nous l'apprend l'Apôtre (aux Hébreux, XI, 7) ; ce que confirme St. Pierre (Ile épître 11, 5). Noé, pontife de son peuple, prédicateur et observateur de la justice, est sauvé ... Le déluge fut comme une seconde création. Dieu renouvella son alliance avec Noé et ses enfants et avec leur postérité. Cette alliance n'est autre chose que l'Eglise, dont Noé est comme le restaurateur, et dont Sem sera, après lui, le pontife et le roi, lieutenant du Christ ; c'est pourquoi il en reçoit la bénédiction avec la promesse qu'il naîtrait de sa race.”

Les descendants de Noé, en se multipliant, forment des nations ; mais bientôt dans leur sein les vérités connues par la révélation primitive et transmises par Noé qui les avait conservées, tombent graduellement dans l'oubli. Les peuples abandonnent le culte du vrai Dieu pour se livrer à l'idolâtrie. Alors Dieu qui veille constamment sur son Eglise, et ne veut pas qu'elle soit bannie de la terre, jette ses regards sur Abraham. Il en fait le père d'un peuple choisi entre tous les autres, et ce peuple sera le centre de l'Eglise.

Et pour que ce peuple conserve à jamais le souvenir vivace de ses lois, il les imprime lui-même sur des tables de pierres qu'il confie à la garde de la race sacerdotale dans la nation sainte. Alors commence une nouvelle époque dans l'Eglise : celle de la loi écrite. L'histoire détaillée de l'Eglise sous la loi écrite est contenue dans les livres saints.

Enfin lorsque les temps fixés dans les décrets divins, pour l'accomplissement de la promesse seront révolus, le Christ apparaîtra en personne, d'une manière visible, revêtu de la nature humaine, pour constituer définitivement son Eglise. C'est l'ouverture de la grande époque de la loi de grâce, qui doit se continuer jusqu'à la fin des temps.

Voilà, à grands traits l'histoire de l'Eglise telle que nous la trouvons consignée dans les Saintes Ecritures, depuis son origine. Nous y voyons quatre époques parfaitement distinctes : 1^o l'Eglise de la justice originelle ; 2^o l'Eglise de la promesse après la chute et renouvelée après le déluge, ou l'Eglise avant la loi écrite ; 3^o l'Eglise sous la loi écrite ; 4^o l'Eglise sous la loi de grâce. L'Eglise est donc aussi vieille que le monde. Elle est contemporaine de l'homme. Elle est antérieure à toutes les sociétés humaines sur la terre.

Outre l'enseignement de l'Ecriture, nous avons encore là-dessus celui de la tradition catholique.

Eusèbe de Césarée commence son histoire de l'Eglise par la création, à laquelle il fait remonter l'origine de l'Eglise. Au second chapitre du premier livre, il prouve la préexistence de Jésus-Christ, et il le montre créant le monde avec son Père ; puis il ajoute : “ C'est ce Christ que tous ceux qui, dès la première origine du genre humain, ont fleuri par la gloire de la piété et de la religion, ont tous contemplé et reconnu par les yeux purs de l'esprit, et lui ont rendu le culte qui lui était dû comme au “ Fils de Dieu.”

An chapitre IV il prouve que la religion prêchée par

(1) Page 120.

(2) Pages 123 et 124.

Jésus-Christ, lors de sa venue comme homme dans le monde, n'est ni nouvelle ni étrangère, mais qu'elle a été pratiquée dès l'origine du monde, avant et après le déluge.

St. Augustin, dans sa *Cité de Dieu*, fait aussi l'histoire de l'Eglise en la faisant remonter à la création. Il explique son origine d'une manière très-étendue au livre onzième et aux trois suivants. Aux livres quinzisième et suivants, il expose le développement de l'Eglise d'Adam à Noé; de Noé à Abraham, d'Abraham à Samuel, de Samuel à Jésus-Christ.

St. Grégoire le Grand expliquant la parabole du Père de famille envoyant des ouvriers à sa vigne, rapportée en St. Mathieu (1), dit: "Qui est représenté par ce père de famille si ce n'est notre Créateur, dont la providence gouverne ses créatures, et tient tous ses élus sous sa domination paternelle? La vigne est l'Eglise universelle qui, depuis le juste Abel jusqu'au dernier élu qui doit naître à la fin du monde, produit autant de saints que de rameaux. Dans le Père de famille envoyant des ouvriers à sa vigne le matin, à la troisième, à la sixième, à la neuvième et à la onzième heures, nous voyons Dieu, ne cessant d'envoyer, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, des prédicateurs de la vérité avec mission de former le peuple fidèle. En effet le matin est depuis Adam à Noé, la troisième heure de Noé à Abraham, la sixième heure d'Abraham à Moïse, la neuvième heure de Moïse à la venue de Jésus-Christ, et la onzième heure de Jésus-Christ à la fin des temps..."

"Dans aucune de ces époques Dieu n'a cessé d'envoyer des ouvriers pour travailler à la vigne de son Eglise: d'abord les Patriarches, ensuite les Prophètes et les Docteurs de la loi, enfin les Apôtres" (2).

D'autres Pères de l'Eglise, après lui, ont également distingué ces divers âges dans l'Eglise, à savoir, son enfance depuis Adam, son bas-âge depuis Noé, son adolescence depuis Abraham, sa jeunesse depuis Moïse, sa virilité ou son âge parfait depuis Jésus-Christ.

A l'enseignement des Pères de l'Eglise vient se joindre celui de tous les théologiens, qui établissent avec St. Thomas (3) que "les patriarches et les justes d'autrefois en se conformant à l'ancienne loi se trouvaient unis à Jésus-Christ par la même foi et la même charité que les chrétiens sous la loi nouvelle, en sorte qu'ils appartiennent à la même Eglise que nous."

C'est donc une vérité certaine, basée sur les Saintes Ecritures, la tradition et la doctrine catholique, que l'Eglise fondée sur Jésus-Christ est contemporaine de l'homme et est, par conséquent, antérieure à toutes les autres sociétés sur la terre.

Il nous reste maintenant à examiner quels sont les droits appartenant à l'Eglise comme société dans son existence temporelle en ce monde.

UN SOLDAT DU PAPE.

(A suivre.)

(1) Math. XX.

(2) Homélie 19e in Evang. — Patrolog de Migne, vol. 76, col. 1154.

(3) Sum. théol. III, gn. 8, art. 3, ad 3.

CORRESPONDANCE EUROPEENNE.

Nous publions aujourd'hui une très-intéressante correspondance due à la plume de notre cher camarade, M. G. A. Drolet. Reçue le jour même où notre dernier numéro paraissait, cette lettre a été forcément remise à aujourd'hui. Malgré ce retard que nous déplorons pour nos lecteurs, nous sommes certain que cette lettre sera lue avec grand intérêt; aussi nous empressons-nous de remercier notre aimable correspondant en le priant de nous envoyer bientôt une seconde bonne et longue lettre.

M. G. A. Drolet vient d'être nommé commissaire délégué du Canada à l'exposition universelle. Nous nous réjouissons de cette nomination, sûrs que nous sommes que le Canada français sera dignement représenté au grand concours de 1878. (Adresse: 210, rue de Rivoli, Paris)

MON CHER AMI,

Vous me priez dans votre dernière bonne lettre de vous écrire quelques lignes, spécialement pour les Zouaves Canadiens. Je me rends avec un indicible plaisir à votre demande, d'autant plus que, chargé, comme je le suis, de leur porter les vœux et les bons souvenirs du brave et bon Colonel Allet, de leur faire part des espérances et des souhaits de Son Excellence le Général Kanzler, et de leur parler de Sa Sainteté, par qui j'ai eu l'honneur d'être reçu deux fois en audience et de rappeler à leurs meilleurs souvenirs le Père Charles, avec qui j'ai passé d'heureuses heures au Vatican et une quantité d'anciens zouaves de tous grades que j'ai rencontrés, etc., etc., je ne saurais mieux m'acquitter de ces différentes missions, qu'en vous relatant la partie *zouavistique* de l'intéressant voyage que je fais à travers le vieux monde, vous priant, si vous le jugez bon, de donner publicité à cette lettre dans votre intéressant journal.

Je crains d'être long, tout en épargnant mille détails pour arriver plus tôt à Rome. Je vais entrer de suite en matière en vous faisant part de l'heureuse rencontre que je fis en Savoie de notre excellent ami et camarade M. Paul de Malijay. Cette rencontre décida mon voyage dans le Valais où habite le Colonel Allet. M. de Malijay venait des eaux d'Allevard-les-bains, en compagnie de sa femme, et avant de rentrer chez lui à MALIJAY, dans les Basses-Alpes, notre ami faisait en touriste un voyage en Suisse. Pas n'est besoin de vous dire que nous avons causé longuement de tous les *vieux de la vieille*, et que si quelqu'un porte intérêt à l'œuvre que vous poursuivez en Canada, c'est bien l'ancien secrétaire général de l'Union-Allet.

Nous nous quittâmes, promettant, moi d'aller voir le Colonel en Suisse, et tous deux de nous rencontrer à Rome pendant l'hiver.

Deux mois après, me trouvant à Lausanne, sur les bords enchanteurs du lac Le man, aux eaux azurées comme le ciel d'Italie, j'obtins un congé d'absence de quelques jours, et je partis pour Sion, où je croyais trouver le Colonel. Je fis une partie du trajet, de Lausanne à Vevey, en bateau à vapeur et je marchai, comme un zouave peut marcher *sans sac au dos*, de Vevey à Ville-neuve, en suivant les contours du lac, dans sa partie la plus pittoresque et la plus enchanteresse, par Clarens, Montreux et Chillon-Veytaux.

Les Anglais, que l'on rencontre partout, même en Canada, habitent de préférence cette belle avenue, longue de près de quatre lieues et jouissent ici de toutes les félicités que leur refuse leur pays de brouillards et de

fumée. En face, les dents d'Oche, du Midi, de Morcles et les tributaires du Mont Blanc et des Alpes, toujours couvertes de neige, étalent leurs crêtes blanches, tranchant sur le bleu du firmament et se baignant dans les eaux profondes du lac non moins bleu. Derrière, des ramifications de la chaîne du Jurat, aux teintes sombres, protègent ces heureux pays contre les vents du Nord qui y sont inconnus.

Je dinai à Montreux. A table, un français gouaillieur disait à un de ces anglais errants, "Votre pays est donc bien triste pour que vous veniez en si grand nombre sur le continent." L'anglais en convint. Le français pour ne pas être en reste de franchise lui dit au dessert qu'il y avait de bien jolies *misses anglaises* sur la plage, mais qu'elles étaient accompagnées par de bien vilains cavaliers; l'anglais en convint encore. Alors, mon français, pour le bouquer de la fin, dit avec un grand sérieux à l'insulaire: "Mais, dites donc, si vos mamans *n'achetaient* que de ces jolies *misses* qui font de si belles anglaises plus tard et *n'achetaient* plus de ces vilains anglais que l'on trouve partout, savez vous que votre pays serait de beaucoup plus attrayant et mieux peuplé qu'il ne l'est aujourd'hui?" "Oh, yes!" et deux longues rangées d'incisives montrèrent que la rate de l'anglais venait d'avoir un dilatement spasmodique. Il avait ri.

A Villeneuve, je pris le chemin de fer pour Sion directement, me promettant de visiter au retour Aigle, Bex et ses salines, Saint Maurice où fut martyrisé le saint de ce nom, avec 6000 hommes de la légion thébaine, qu'il commandait, Martigny et Sascon.

J'appris à Sion, chez le barbier de cette ville, que le colonel habitait Louèche-les-Bains. Justement comme nous causions, entra dans la boutique du Figaro, un serre-frein du chemin de fer, qui se mêla à la conversation, sans façon, pour m'apprendre qu'il avait déjà été soldat pontifical, il y avait près de 20 ans et qu'il avait été trois ans l'ordonnance du colonel, alors qu'il n'était que capitaine dans les carabiniers suisses.

Enfin, je rencontrais un inconnu qui venait carrément, sans s'inquiéter de son interlocuteur, lui dire qu'il était catholique et ancien soldat du Pape. Vous ne comprenez pas mon étonnement; mais, mon cher ami, depuis deux mois que j'étais en Suisse à n'entendre que des horreurs contre les cléricaux, à ne lire que des atrocités dans les journaux de Genève, de Berne, de Bâle et de Lausanne, etc., contre les catholiques; à n'entendre que les divagations de l'ex-père Hyacinthe, au Casino St. Pierre à Genève, où il tape sur tout le monde, protestants, papistes et catholiques, j'étais heureux de trouver enfin un homme. Nous vidâmes une bouteille de malvoisie (c'est le vin du pays) à la santé du colonel et je partis pour l'*Hôtel de la Poste*, attendre l'heure du train.

C'était la journée aux surprises. Surprises heureuses s'il en fût. En entrant à l'hôtel, la première personne que je rencontrais fut un ancien commandant de compagnie aux zouaves pontificaux, Mons. G. du Ribert. J'allai à lui et lui demandai comment il se portait—Etonnement de ce monsieur qui cherchait dans ses souvenirs, neuf ans en arrière, où il avait vu ma tête. Je me nommai et je vous assure que si jamais officier et soldat furent heureux de se revoir, ce fut ce jour-là.

M. du Ribert, qui voyageait avec Madame du Ribert, arrivait de faire une saison aux bains de Louèche, et commençait à Sion, ce qu'on appelle en Suisse, *la cure au raisin*. Cette cure consiste à manger sept à huit livres de raisin par jour, autant que possible, à bonne heure, le matin, alors que les vignes sont encore toutes imprégnées de la rosée de la nuit et de la buée de l'aurore. Cette cure complète l'action des eaux thermales. L'air de santé de mon ancien commandant était si satisfaisant, que je suis heureux de vous rassurer sur son compte en vous disant que c'était plutôt par précaution

que par nécessité, que M. du Ribert suivait ce régime. Les raisins du Valais sont d'ailleurs excellents, surtout le chasselas, qui se vend sur la grande route, pour trois à cinq sous la livre, et c'est une véritable jouissance que de se médicamenter ainsi.

Je quittai M. du Ribert à Sion, lui disant *au revoir*, à mon retour, et je continuai vers Louèche où je devais passer quatre heures seulement. J'arrivai dans cette ville croyant bien surprendre le colonel et jouir de sa surprise, mais je comptais sans la prévenance de mon lieutenant que je venais de laisser.

En arrivant à la gare de Louèche, j'appris que le colonel habitait la ville, située à deux kilomètres de là environ, et je m'hâtai de gravir la montagne, sur le versant de laquelle elle est bâtie, à plus de 3,000 pieds de hauteur. Je montais allègrement, quand au tournant de la route, à mi-chemin, un homme d'une taille colossale m'apparut. C'était le brave et bon colonel qui, découvrant sa tête blanchie dans les camps, m'ouvrit ses bras en me disant de sa bonne grosse voix que vous connaissez tous là-bas: "Ah! cher Monsieur Drolet, que c'est donc bien, à vous, d'être venu voir votre vieux colonel, dans sa retraite."

C'était M. du Ribert qui m'avait trahi: n télégraphiant au colonel Allet ma visite et en m'annonçant. Je tombai dans ses bras, et il me souleva de terre comme un enfant pour m'embrasser sur les deux joues. C'était vraiment la rencontre d'un père avec un de ses enfants. Le colonel passa son bras sous le mien et me conduisit à sa résidence où il me présenta à son frère, l'honorable Mons. Allet, avocat et président du grand conseil du canton du Valais, pendant plusieurs années, un des hommes les plus distingués que j'aie encore rencontrés.

Mon cher ami, je passai près de trois heures entre ces deux hommes d'élite, l'un le chef du plus beau régiment de l'armée pontificale et l'autre le premier citoyen de son pays, trois heures délicieuses comme bien vous pouvez le penser. Les questions, les réponses se succédaient, s'entrecroisaient et j'avais vraiment peine à suivre mes deux interlocuteurs. Le colonel me demanda de lui parler de la colonie de Piopolis, et de suite son frère, qui est un économiste distingué, voulut connaître tous les rouages de notre système de colonisation. L'un me parlait de ses zouaves, de ses braves *Canadiens*, de son régiment, du St. Père, et l'autre voulait profiter de ma présence pour connaître l'organisation civile et politique de ce petit peuple qui envoyait, comme ça, cinq cents hommes dans le régiment *des diables du bon Dieu*, commandé par son frère.

M. du Ribert m'avait informé que le colonel était propriétaire d'une vigne qui produit le meilleur *malvoisie* du pays. Je m'en aperçus, et je crois même que nous en bûmes plus d'une bouteille; mais nous avions tant d'amis, tant de camarades, à la santé desquels il fallait s'intéresser.

Je n'ai vraiment pas trouvé le colonel Allet changé. Il est toujours le même, et vous qui avez eu l'honneur de combattre directement sous ses ordres, vous savez qu'il était aussi calme sous le feu, que sur le champ de manœuvres. Il est encore le même, — bon, placide, délicat, toujours confiant que des jours meilleurs luiront pour le St. Siège. En me montrant le drapeau du régiment qu'il conserve chez lui, il me disait: "Dites-bien à mes braves *Canadiens* que, comme eux, je suis toujours prêt, et qu'au premier appel nous nous réunirons autour de ce drapeau; dites-leur bien, ajouta-t-il, en me montrant le *Bulletin de l'Union Allet*, qui était sur sa table, que je suis heureux de voir que ces bons enfants aient conservé parmi eux les traditions du régiment en fondant cette Union à laquelle ils m'ont associé intimement en lui donnant mon nom, honneur pour lequel je les remercie du fond de mon cœur. Qu'ils continuent à poursuivre le but de cette association, la défense de

l'Eglise et la revendication de ses droits, et répétez-leur ce que je leur ai déjà écrit, que je m'associe de cœur et d'intention à leurs travaux."

Je ne vous apprendrai rien, mon cher ami, quand je vous dirai que le vieux colonel pleurait quand il prononça ces paroles. Vous connaissez sa sensibilité. C'est lui que nous appelions familièrement, alors que nous étions sous ses ordres, le *papa Allet*, est bien toujours le père de son cher régiment.

Son frère me demanda comment il se faisait, que sujets anglais depuis plus de cent ans, nous fussions restés français catholiques. Ce fut le colonel qui répondit, au moment où j'ouvrais la bouche pour lui donner une partie des raisons qu'invoque mon ami Oscar Dunn dans son opuscule "Pourquoi nous sommes Français." — "Eh! mon Dieu! ce sont des français du bon temps, qui se sont groupés autour de leurs curés, lors de la cession de leur pays, et qui ont vécu des vieilles traditions de la France monarchique. Les Canadiens, *mon Dieu!* sont restés avec leurs pasteurs, que leurs pères, les Français, en allant aux clubs politiques, entendent les apôtres du progrès et de la révolution sociale." Je n'avais rien à ajouter.

Le colonel me donna sa photographie, lorsque l'heure du départ sonna, revêtu de son autographe, "*en souvenir d'amitié de ma visite à Louèche.*" Je résistai aux instances que ces deux braves cœurs firent pour me retenir, et vraiment j'étais ému au moment des adieux — A tout hasard, lorsque le train passa au pied de la montagne, j'agitai mon mouchoir, et je vis le colonel, resté debout à l'endroit où je l'avais quitté une demi-heure auparavant, agiter le sien jusqu'à ce que je fusse hors de sa vue. J'étais le premier canadien que voyait notre vieux chef depuis les malheureux événements du 20 septembre 1870.

Outre les vertus et l'honorabilité de ces deux dignes citoyens qui suffiraient grandement à les faire estimer dans le Valais, Mons. Allet, en sa qualité de président du grand conseil du canton, fit endiguer en pierres sèches, sur un espace de près de 20 kilomètres, les deux rives du Rhône, qui, tous les ans, inondait la vallée et causait des dommages, non pas seulement à la propriété, mais aussi compromettait grandement la salubrité publique par les dépôts de vase limoneuse qu'il laissait en reentrant dans son lit. Depuis l'exécution de ces grands travaux, la vallée s'est assainie, les goîtres ont disparu et le Valais bénit son bienfaiteur.

Je serrai la main à Mons. du Ribert qui s'était rendu à la gare de Sion, à mon retour, et je débarquai à St. Maurice, où j'allai visiter le champ des martyrs, comme on appelle l'endroit où St. Maurice et la légion Thébaine qu'il commandait, souffrirent le martyre sous Maximien. Le Colonel Allet m'avait fortement encouragé à visiter St. Maurice, car me disait-il, "la légion Thébaine a été certainement le régiment précurseur du régiment des Zouaves Pontificaux."

Le trésor de l'abbaye, le plus ancien monastère des Alpes, bâti par St. Théodore l'an 360, renferme un grand nombre de reliques et d'objets précieux; entre autres une épine de la sainte couronne, présent de Saint Louis, tous les habits sacerdotaux de St. Felix, de St. Martin, de St. Bernard (un de ses bras), l'aiguère de Charlemagne, etc. Cette abbaye compta au 7ième siècle jusqu'à cinq cents moines.

Je fis aussi une petite visite à la grotte *des fées*, profonde d'environ trois mille pieds, sous la dent du Midi. — J'étais assez loin des mines à cette distance de l'entrée, avec une montagne d'environ dix mille pieds de hauteur pardessus ma tête — un tout petit mouvement de cette masse, et les parois du couloir qui conduit au petit lac me renfermaient, en faisant des fouilles dans quelques mille années, les savants d'alors auraient été bien intrigués de

savoir à quelle espèce d'animal anti-diluvien appartenaient mes ossements et comment ils avaient pu pénétrer là: une nouvelle preuve à l'appui des théories de la création successive, à différentes époques des mondes.

Quoique certains détails que je vous écris, au fil de la plume, en touriste, ne devraient pas entrer dans le cadre de la présente, je vous prie d'être indulgent et de me pardonner ces écartes pour l'intention que j'ai d'être agréable à ceux qui ne peuvent pas voyager.

De St. Maurice, j'allai à Bex visiter les salines, qui fournissent tout le sel du Canton de Vaud. J'avais vu en Orient, près de Smyrne, des carrières de sel gemme et sur le bord de la mer, des appareils pour faire du sel en favorisant l'évaporation de l'eau par le soleil, mais j'avoue que j'ai été *épâté*, permettez-moi le mot, de voir le système en opération à Bex, depuis 1820. Jusqu'à cette époque, on exploitait les eaux salées que l'on faisait évaporer dans des appareils spéciaux, mais les salines s'étant taries, on a creusé des galeries sous la montagne haute d'environ 5,000 pieds, jusqu'à ce que l'on soit parvenu au massif du roc salé, après 15 ans d'un travail opiniâtre.

La galerie que j'ai visitée, (il y en a plusieurs.) la galerie du Bouillet est longue d'environ sept mille pieds sur cinq pieds et demi de hauteur à sept pieds de largeur. Armée d'une lampe fumeuse, dégoutant l'huile à chaque pas, enveloppé dans des habits de toile grossière pour protéger mon vêtement pendant l'excursion, je m'enfonçai dans ce four, où l'air est rare, les dégouttières abondantes et où il faut marcher près de deux milles, courbé en deux pour ne pas donner de la tête sur la voûte, avant d'entreprendre un signe de vie. Là, à environ mille pieds de profondeur, au fond d'un puits, creusé au bout de la galerie, travaillent quelques hommes. Ces mineurs font sauter le roc salé au moyen de la poudre, et montent à l'orifice du puits au moyen d'un appareil, les morceaux de roc ainsi détachés. Ces morceaux concassés en fragments de deux à trois livres chacun sont jetés dans un réservoir, creusé près du puits, que l'on appelle *dessaloir*. La roche salifère ressemble beaucoup à notre pierre de taille, sortant de la carrière, avec des petits points brillants, quand la cassure est fraîche. Cette roche est extrêmement salée. En dix-huit jours de macération dans l'eau froide, elle devient noire, un peu spongieuse et charge l'eau de tout ce qu'elle perd. Elle ne vaut alors plus rien, et on la voit en dehors de la galerie sur de petits waggonets.

L'eau salée est conduite au moyen de tuyaux en bois jusqu'à l'établissement de graduation, situé à six mille du Bouillet, où elle est recueillie dans d'immenses récipients en fer, à fond plat, et fermés hermétiquement sous lesquels on allume des feux de charbon de terre. Après une dizaine d'heures d'ébullition et d'évaporation, au moyen de tuyaux, on lève les couvercles et avec de grandes pelles et des rateaux, les employés ramassent les cristaux de sel qui sont tombés au fond des chaudières. Les eaux sont ensuite dirigées sur l'établissement de bains de Bex, où on les administre sous toutes les formes. Le sel est livré au commerce au bout de 24 heures de séchoir. C'est pas plus malin que ça. Ais aux propriétaires de salines au Canada. Il ne s'agit que de faire la captation des eaux, pour obtenir un bon rendement de la source et agir comme ci-dessus.

En allant à l'exposition agricole de la Suisse Romande, que se tenait à Fribourg, je vis à la gare le capitaine Thaman, qui est chef d'une division douanière. Je ne prétends pas vous entretenir de mon voyage en général, c'est pourquoi je me hâte d'arriver en Italie, en vous faisant part de mon itinéraire seulement.

(A suivre).

CORRESPONDANCE ROMAINE.

ROME, 20 Février 1878.

BIEN, CHERAMI,

Tu te rappelles sans aucun doute *temporibus illis*, de ces beaux jours de Pâques et de la Fête-Dieu où ces foules de romains et d'étrangers comme une onde à flots imposants, venaient se déverser et s'agiter sur la place St. Pierre en attendant l'apparition et la bénédiction du Souverain Pontife Pie IX? Tu te rappelles aussi, les applaudissements, les *eu-viva*, l'enthousiasme febrile, frénétique de ce peuple immense de croyants et d'incroyants?

Eh bien c'est exactement le spectacle que vient de donner aujourd'hui la Ville éternelle. Dès les premières heures de la matinée on s'était porté en grand nombre vers la Basilique St. Pierre sous l'influence du pressentiment secret et universel qui portait à croire qu'aujourd'hui serait élu le nouveau Pape.

A midi et demie, la petite cheminée métallique fixée près du mur de la chapelle Sixtine, laissa échapper la *sfumata*, c.-à-d. la fumée produite par l'incendie des bulletins; une grande partie de la foule d'après ce signal traditionnel se retira persuadée que le nouveau Pontife n'était pas élu. Or une demi heure après, c'est-à-dire vers une heure P.M. on vit s'ouvrir les croisées de la grande loggia de la basilique de St. Pierre, d'où le Pape donnait la grande bénédiction à Pâques; des familiers vinrent poser une tenture de soie rouge sur la balustrade et presque immédiatement après, apparut, précédé de la croix, l'Em. Card. Caterini, doyen de l'ordre des diacres, qui annonça que "le Cardinal Pecci Carminlingue de la Ste. Eglise était élu Pape et qu'il avait choisi, le nom de Léon XIII."

Aussitôt, s'éleva de la foule une immense clameur d'applaudissements venant plus du cœur que des lèvres de tous les assistants, et la loggia se referma.

Avec la rapidité de l'éclair, la joyeuse nouvelle se répandit d'un bout à l'autre de Rome et en moins d'une heure 100,000 personnes s'étaient transportées sur la Place et dans l'intérieur de la Basilique.

A 4½ heures, le balcon intérieur de la basilique, au-dessus de la grande porte de bronze; s'ouvrit; quelques domestiques vinrent ajuster sur le bras du balcon une draperie rouge et un coussin... On vit s'avancer Monsignor Cataldi, maître des cérémonies et immédiatement après lui apparut Sa Sainteté, le nouveau Pape suivi de sa cour. Tous étaient vêtus de leurs habits de deuil, et Léon XIII était revêtu de la soutane blanche et de la mozette rouge. *Il Papa, il Papa*, murmurèrent d'abord et crièrent ensuite, à haute voix, les milliers de spectateurs réunis dans l'intérieur du temple. La clameur gagna au dehors et la foule encore plus grande qui, sur la place s'attendait à voir le Pape à la loggia extérieure, se précipita dans l'Eglise. La sainteté du lieu ne put retenir l'expression des sentiments trop vifs qui agitaient en ce moment les cœurs; l'enthousiasme fit explosion, et les cris de *Viva Léon XIII! Viva il Papa Re!* échappés de la poitrine de ces milliers de fidèles, comme le roulement du tonnerre semblent ébranler les voûtes de la vaste basilique. Le St. Père fit un signe à la foule et aussitôt le silence fut complet.

Alors le nouveau Chef de l'Eglise donna, dans la formule accoutumée, la bénédiction solennelle et se retira accompagné de toute sa cour.

Décrire ce qui se passa en ce moment dans la basilique est chose impossible; ce fut plus que de l'enthousiasme dans ces applaudissements qui éclatèrent, ce fut du délire de la frénésie. Cette joie se propagea subitement par toute la ville, et à partir de cette heure jusqu'à bien tard dans la nuit, Rome présentait un aspect de fête, de joie, de bonheur comme aux plus beaux jours du glorieux pontificat de l'immortel Pie IX.

EVVIVA LEONE XIII!!

(Officiel)

UNION-ALLET.

AVIS.

Les membres de l'Union Allet, section de Montréal, sont spécialement invités à prendre part à la retraite de l'Union Catholique, qui aura lieu au Gesù, commençant le Dimanche des Rameaux pour se terminer le jour de Pâques.

L'ouverture se fera à 6½ heures P.M. le jour des Rameaux, et tous les jours de la Sainte Semaine les exercices auront lieu à 7½ heures du soir.

(1) A une réunion de la Section de Québec U. A. tenue le 17 Février, à la résidence du V. Président local, M. L. T. Dusault, étaient présents: Rév. M. N. Laliberté, aumônier de la Section, MM. Ch. Vallée, Chev. de St. Grégoire, L. Tonpin Dusault, V. P. Achille Bourget, Marcel Bourget, Romuald Bernier, Elz. Garneau, Joseph Bussière, Louis Lefebvre, Chs. Guilbeault, Alph. Bourget, M. Ruel, Jos. Cantin, Ben. Poirier, Victor Trudel, Léon Fiset, J. B. Bédard, John O'Flaherty, Joseph Brignon, F. X. Dumontier, F. X. Toussaint, Alph. Routhier, Nap. Langlois, Siméon Papillon, Nap. Cantin, Henri Garneau et Thomas Normandin, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Proposé par Chs. Vallée, Chevalier de St. Grégoire, secondé par Romuald Bernier, et résolu:

"Que les anciens Zouaves Pontificaux de Québec ont appris avec la douleur la plus profonde et la plus sincère la mort du Glorieux et Immortel Pie IX, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, Père bien-aimé, Roi plein de douceur et de bonté, Pontife plein de force et de courage au milieu des plus rudes épreuves; que jamais les Zouaves Canadiens qui auraient été si heureux de verser leur sang pour lui et pour la cause sacrée des droits méconnus de l'Eglise n'oublieront sa mémoire bénie."

Proposé par Chs. Guilbault, secondé par Elz. Garneau, et résolu:

"Que les Zouaves Canadiens de Québec portent pendant trois mois le deuil en souvenir de la mort de Pie IX; que de plus ils ajoutent que ne pouvant plus être les soldats de Pie IX, ils déclarent qu'ils restent les soldats du Pape, et que leur affection et leurs bras sont assurés comme autrefois au successeur de St. Pierre et à l'Eglise."

Proposé par Achille Bourget, secondé par Marcel Bourget, et résolu:

"Que les Zouaves de la Section de Québec, tout en présentant leurs félicitations les plus sincères à M. l'Aumônier pour sa nomination à la cure de St. Michel, regrettent de le voir s'éloigner d'eux; qu'ils demandent comme faveur que M. Laliberté, tout en étant curé de St. Michel, ne cesse pas de rester l'Aumônier officiel et reconnu de la section de Québec. Sa présence au milieu de nous produit toujours des fruits de bonne entente et nous lui serons reconnaissants de rester notre aumônier."

L. T. DUSAULT, V. P. L.

THOMAS NORMANDIN, Sec.-trés.

A une assemblée des membres de la Section de Saint Hyacinthe, tenue à St. Hyacinthe le 20 février dernier, à laquelle étaient présents, F. X. Connolly, père, E. H. Richer, N. Raymond, A. Flancœur, A. Guy, C. Durocher, N. Bergeron, B. Courtois, H. Lincourt, T. Dauvray, et B. T. Marchessault, tons zouaves pontificaux, les résolutions suivantes furent adoptées:

"Que la mort de Sa Sainteté Pie IX, Pape et Roi, nous a plongés dans la plus profonde douleur, et que nous nous joignons à l'univers catholique pour déplorer la perte d'un si bon père qui nous a tant aimés;

"Que comme défenseurs du Saint-Siège, nous protestons de nouveau contre la spoliation des Etats du Pape, et formons les vœux les plus ardents pour la réhabilitation du pouvoir temporel dans la personne du successeur du regretté Pie IX;

"Que nous porterons le deuil pendant trois mois;

"Que copie de ces résolutions soient transmises au Bulletin de l'Union Allet avec prière de les reproduire."

(1) Ces résolutions sont parvenues trop tard au bureau pour être enregistrées dans le dernier "Bulletin."

ECHOS DE ROME

Nous sommes en mesure de contredire la rumeur répandue par les libéraux que Son Excellence, le général Kanzler avait été congédié du Vatican; il n'en est rien.

Sa Sainteté Léon XIII n'a rien changé dans le petit monde militaire du Vatican et tout est resté comme au temps de Pie IX depuis 1870.

On écrit de Rome à l'Univers, le 27 février :

Je vous ai parlé de l'accueil que le Souverain Pontife a déjà fait aux zouaves pontificaux qui se sont présentés à son audience; le Saint-Père leur a déjà donné et renouvelé sa bénédiction pour le régiment entier. Ce matin, en sortant de ses appartements, le Saint-Père a vu devant lui deux de ces défenseurs de la papauté, dont l'un, M. Joseph Aubineau, est le fils du rédacteur de l'Univers.

—Très-Saint-Père, a dit ce jeune homme, j'arrive de Paris envoyé par M. de Charette, qui, dès qu'il a appris l'élection de Votre Sainteté, a voulu lui adresser un témoignage de son dévouement et m'a chargé de déposer à vos pieds cette adresse au nom de tous les zouaves français.

—Ah! dit Léon XIII, vous arrivez de Paris?

—Oui, Très-Saint-Père, j'en suis parti dès que la nouvelle de l'élection de Votre Sainteté y est parvenue.

Le Pape a pris le papier. Il a regardé un instant le drapeau des zouaves, l'étendard de Loigny, l'oriflamme du Sacré-Cœur, représentés sur la première page. Il a ensuite relevé les yeux sur son interlocuteur.

—Très-bien! a-t-il repris, vous direz à M. de Charette que je le remercie des sentiments que vous venez de m'exprimer de sa part, et que je lui envoie une bénédiction spéciale.

Le Pape a passé; il a circulé, selon l'usage, au milieu des assistants, adressant un mot à chacun et donnant sa bénédiction à tous.

Au retour, comme le Saint Père allait rentrer dans ses appartements, il retrouva, à la place où il les avait laissés, les deux zouaves; il les reconnut, s'arrêta encore devant eux.

—N'oubliez pas de dire à M. de Charette, a-t-il dit avec instance, quand vous lui écrirez, que j'ai agréé pleinement l'adresse que vous m'avez présentée et que je l'en remercie.

Il leur donna alors sa main à baiser, et les jeunes gens, après avoir rempli la mission dont ils étaient chargés, songèrent alors à eux et demandèrent pour eux et leurs familles une bénédiction particulière, que le Saint-Père voulut bien leur accorder en souriant.

NAISSANCE.

Le 6 Février, M. J. A. Couture, Médecin Vétérinaire, ancien Caporal aux Zouaves Pontificaux, est devenu père d'une fille

MARIAGE.

A St. Eustache, le 26 février, par le Rév. Mssire Guyon, curé du lieu, Charles Henri Lefebvre de Bellefeuille, Ecr., ancien zouave pontifical, à Mademoiselle Marie Louise Eléonore Dalbec, fille de Charles Dalbec, Ecr., Avocat.

ANNONCES.

LES
SOIREEES DU CASINO
OU
DISCUSSION SUR LE
SYLLABUS

Par MGR. L'EVÊQUE DE BIRTHA.

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, Rue St. Vincent,
Montréal.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC
RUE NOTRE-DAME, 220,
MONTREAL.

MAISON
COULAZOU & GIE
DE MONTPELLIER
ORNEMENTS D'ÉGLISES.

MAISON
C. CHAMPIGNEULLE
DE BAR LE DUC
STATUES, VITRAUX

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz,
Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'Eglises fabriquées dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues reliées en es et des vitraux artistiques de la Maison Champigneulle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et qui amène à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrication les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de N. N. S. S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis plusieurs années, nous nous bornerons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Antoine De Roverid De Cabrières, par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège apostolique, Evêque de Montpellier.

Certificons que la Maison COULAZOU et Cie. dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadé qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier,
Montpellier, le 24 avril 1874.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est vraiment celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.
† IGNACE, Ev. de Montréal.

Montréal, 11 juin 1874.

Envoi sur demande de dessins modèles, photographies ou en nature au choix.

Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Beullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.

220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 juin 1874.

A. FRANCOEUR
GROCERIES ET PROVISIONS, VINS, LIQUEURS, Etc.

(A l'Enseigne du Quart aux Couleurs Papales)

CÔIN DES RUES PROVOST ET PHIPPS

SOREL, P. Q.